

Manoir de la Cour de Launay : le chantier va démarrer !

Ils ont été patients : dix ans que Marie-Françoise Potier et Jean-Paul Couché attendent ce moment ! Le manoir de la Cour de Launay va voir sa restauration démarrée ce printemps. Un chantier expliqué par les propriétaires heureux de sauvegarder un exemple rare du patrimoine breton.

Niché au cœur des marais de l'Oust, le manoir de la Cour de Launay serait sans doute dans un bien triste état sans la mobilisation de ce couple de passionnés par l'architecture médiévale du 15^e siècle ! Marie-Françoise Potier et Jean-Paul Couché viennent souvent en Bretagne assouvir cette passion en visitant des bâtisses au charme indéniable pour ces fins connaisseurs. « Mais des édifices qui deviennent rares. Ce qui est dommage, car, certes un peu rudes, mais qui dégagent quelque chose avec du détail dans l'architecture. »

En 2013, le hasard les conduit auprès du manoir des Fougerêts. « Je tombe sur une photo d'une agence immobilière, par hasard », avoue Marie-Françoise. Quasiment aussitôt, les voilà tous deux décidés à faire le trajet du nord de la France jusqu'à cette petite bourgade du Morbihan. « On s'est dit : il est mal en point ce manoir. Et puis, de suite : il faut essayer de faire quelque chose ! » Certes, pas très onéreuse à l'achat, la bâtisse nécessite énormément de travaux. « Personne ne connaissait vraiment ce manoir. Mais, coïncidence, la Région faisait un inventaire du bâti. On a pu avoir le regard de spécialistes qui nous ont expliqué l'exceptionnalité du bâtiment. »

Le couple s'engage alors dans une longue démarche. « Il faut vraiment essayer de sauver ce manoir, car il n'a pas été modernisé, il est resté dans son état du

15^e siècle. Il est donc intéressant de le garder en témoin de l'architecture de cette époque. » Les architectes du patrimoine et la DRAC ne diront pas le contraire !

Mais très rapidement se pose la question du financement des travaux. Le couple s'attelle au montage administratif avant de pouvoir accueillir un premier artisan. Le dossier d'inscription au titre des Monuments historiques est validé en 2017. Ce qui permet des aides possibles de l'État, plus le concours du Département du Morbihan. Vient l'épisode heureux de la Mission Stéphane Bern après un premier essai infructueux en 2020, puis une victoire en 2021. « Là, on s'est dit Ok », racontent Jean-Paul et Marie-Françoise, qui entre temps, voient la création des Amis de la Cour de Launay et du Patrimoine fougerétais.

UNE ATTENTE NON SAS CONSÉQUENCE...

Une association pour fédérer autour de ce type de projet, qui grandit au fil des années pour atteindre ce jour les 163 membres. Elle propose diverses animations au cours de l'année. Et bien sûr, soutient le couple de propriétaires du manoir dans cette longue aventure. « Dix ans que l'on attend ce moment. Mais on le savait que ce serait long. Car déjà, il y a eu les deux diagnostics archéologiques... » Mais une attente qui n'est pas sans conséquence sur les prix. « Finalement, on peut



Lors de la première réunion de chantier devant le manoir de la Cour de Launay, le 26 mars.

faire ce projet, mais on devra reporter à plus tard les travaux des dépendances. »

Ceci étant, les idées ne manquent pas pour palier aux finances qui manqueraient. « Nous allons proposer des chantiers participatifs en collaboration avec les entreprises, ce qui pourra faire diminuer des coûts de certains travaux. Un budget que l'on pourra basculer sur certaines prestations plus qualitatives alors. Par exemple, sous la charpente, on pourrait poser des lambris de châtaignier plutôt que des cloisons modernes. Tous ces choix, seront décidés au fur et à mesure. »

DES JOURNÉES DE RENCONTRES AVEC LES ENTREPRISES

Le manoir de la Cour de Launay va également pouvoir bénéficier d'opérations de financement

participatif sous l'égide de la Fondation du Patrimoine « car cela est désormais possible » ! Jean-Paul et Marie-Françoise ont d'ailleurs bien conscience que rien ne serait réalisé sans le partenariat avec l'État « présent depuis le début via la DRAC », le Département et la Mission Bern. « Et la commune des Fougerêts par son soutien sans faille. » Pour preuve, cette nouvelle signalétique qui permet d'indiquer clairement le chemin aux visiteurs.

« Par ailleurs, on peut envisager, l'année prochaine ou en fin d'année, des journées spéciales de rencontres avec les entreprises sur des techniques de mise en œuvre. L'occasion pour elles de présenter des métiers d'art qui ont bien du mal à recruter ! » Bien entendu, les visites extérieures continueront cet été (mercredi, jeudi et vendredi, aux Journées du patrimoine et les

jours fériés) avec la présentation de planches de travaux.

Ces fameux travaux qui débutent ce printemps par le désamiantage espéré fin mai. « Pour un lancement véritable du chantier début septembre. Et à partir de là, cela va être en continu sur une période de trois années. » Le 26 mars dernier, la première réunion de chantier a eu lieu, organisée par l'architecte du patrimoine, pour la signature des contrats. Tout un symbole pour le manoir ! « Ce chantier a cinq phases. Les trois premières pour sauver le bâtiment, les deux suivantes seront consacrées à l'aménagement, à la menuiserie, aux planchers, aux plafonds, aux dalles du sol. »

CONSERVER TOUT CE QUI EST RÉUTILISABLE

Ainsi, vont se succéder les travaux de maçonnerie des murs qu'il faut restaurer, répa-

rer, consolider et redresser. Pour la charpente, il est question de démontage, restauration et repose. « On conserve tout ce qui est réutilisable. » Quant au mur de refend (mur porteur à l'intérieur) qui servait au 19^e siècle pour séparer la salle principale en deux, et qu'il est possible d'enlever, un chantier participatif sera proposé cet été. « Les bénévoles peuvent nous contacter. On fera plusieurs week-ends ou journées ! »

Toujours dans cette idée de réemploi des matériaux, les pierres et l'argile de pose seront réutilisées. « Toutes les entreprises choisies sont spécialisées dans ce type de gros chantier. » Ce qui se comprend lorsque l'on connaît la nature et l'ampleur des travaux... « Le pignon sud qui est tordu va être redressé et consolidé ! »

Côté menuiserie, des lucarnes seront réalisées en façade et à l'arrière du manoir. « Avant la Révolution, la bâtisse avait un étage supplémentaire qui abritait deux chambres. Aujourd'hui, on apporte de l'éclairage grâce aux lucarnes à l'endroit des trois anciennes fenêtres. Faute de pouvoir, financièrement, rehausser le manoir. Et sans preuve de l'époque. »

Bien sûr, une reprise des cheminées sur toiture sera réalisée tout comme la couverture. « Avec une ardoise similaire à celle de l'époque qui était de Saint-Jacob. Il a fallu trouver une ardoise grise Kastel. » Enfin, la cheminée de l'étage du 15^e siècle, qui avait été pillée, sera restituée au cours de cette première phase de chantier. « Six mois pour faire tout cela à compter de septembre prochain ! »

Nolwenn Huchet

► www.courdelalaunay.com;
mf.potier@gmail.com